L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 12 SEPTEMBRE 1886.

LA LETTRE D'AMOUR.

On a fait une fable sur l'homme qui court après la fortune et l'homme qui l'attend dans son lit ; ce dernier moyen est évidemment une simple image et n'est guère employé que par certaines personnes de l'autre sexe. Quant à l'homme, s'il ne travaille pas à se créer une position, il acquiert la preuve que cela ne se fait pas tout seul, comme le pot au feu.

Nous avons, il est vrai, le mariage qui peut la lui apporter toute faite, mais nous ne parlons pas des coureurs de dot, puisque, en réalité, ils courent après la fortune ; nous parlons de l'homme placé dans les pires conditions pour espérer un riche mariage ; Riffet, par exemple, simple distributeur de réclames sur la voie publique.

On aura donc une idée de ses transports, le jours où il reçut, par un commissionnaire, la lettre qu'il lira tout à l'heure au commissaire de police devant lequel il a traîné, par le collet, son ex-ami Chataignon, homme très-farceur de son naturel.

Le Commissaire—Qu'est-ce que vous voulez ?

Riffet—Mon commissaire, demandez-lui, s'il vous plaît, la mauvaise blague qu'il m'a faite.

Chataignon—Et lui, mon commissaire, demandez-y si c'est pas vrai qu'il croit que toutes les femmes se toquent de sa tête, et que, n'ayant pas connu ses parents, il se figure qu'il est le fils de quelqu'un de la haute.

Riffet — Ne connaissant pas mon étymologie et ayant des goûts au-dessus du sort aussi dégoûtant où la nature m'a plongé, je peux croire ça.

Le Commissaire—Enfin, de quoi vous plaignez-vous ?

Riffet—Comment, mon commissaire, que quand j'arrive au premier je trouve .... Ah ! parce que faut que vous sachiez la lettre.

Le Commissaire—Quelle lettre ?

Riffet—La lettre dont elle m'est parvenue ; que même la voilà !

Il tira une lettre de sa poche et en donne lecture. Elle est ainsi conçue ;

"Cher ange,

"Vous serez peut-être bien surpris de mon hardiesse, mais l'amour excuse tout ; vous m'avez peut-être remarquée, que c'est moi à qui vous distribuez, des deux et trois fois par jour, suivant que l'idée m'en tourmente d'y aller pour vous voir, des adresses d'un restaurant à trente-deux sous, café et cognac compris ; oh ! oui, vous l'avez bien vu que je vous regardais toujours, car vous ne regardez toujours, dans un petit sourire qui me fait bien voir que je vous ai fixé votre cœur, comme vous m'avez fixé le mien. Ah ! j'en pleure des larmes amères, de vous voir avec votre air si distingué, distribuer des adresses d'un restaurant à trente-deux sous.

"Cher ange, je suis veuve, jeune, et vous avez vu que je suis jolie, ayant 8,000 francs de rentes et demandés partout pour me remarier ; mais depuis que je vous ai vu, je n'en veux plus d'autre.

"Je vous attendrai ce soir pour en causer, et vous verrez plus de deux cents adresses du restaurant à trente deux sous, que je les ai gardées comme souvenir.

"A ce soir, 8 heures.

"AMÉLIE, veuve CHAMPION, rentière.

"Rue Pigalle, 22, au premier, sur le derrière.

"P.-S.—Cependant, écrivez-moi un petit mot de billet pour à fin de savoir si vos sentiments correspondent aux miennes, sans ça, je n'y serais pas à vous attendre.

"AMÉLIE, qui vous aime."

Dont, mon commissaire, mettez-vous à ma place, si vous recevez une lettre comme ça ; non, mais, mettez-vous à ma place ; j'étais comme fou de joie, de la lettre. Pour lors, je vas chez le marchand de vin, je prends quelques verres pour me dissiper et je demande les matériaux pour écrire à cette personne, dont j'envoie ma lettre et puis j'en prends encore deux verres, que le bouleversement dont j'étais m'en donnait la pépie.

Chataignon—C'est le croup des serins.

Le Commissaire—Taisez-vous !

—Le soir, quand je vas au premier, je trouve un homme immense qui me fiche à coups de pied, du haut en bas d'un escalier qui était susceptible de me rendre infirme.

C'est donc après, que relisant la lettre et connaissant l'écriture du sieur Chataignon, dont je n'y avais pas fait attention comme étant si content, je me dis : C'est lui qui m'a fait cette rosserie-là.

Chataignon—Ça ne vaut pas de se fâcher comme il fait à mon égard ; d'autant, mon commissaire, que le sieur Riffet et moi étant liés comme Oreste et Pilatte qui servaient conjointement dans l'ancien testament. Si on ne peut plus rigoler entre amis....

Le Commissaire—Encore une fois, qu'est-ce que vous demandez ?

Riffet—Mais, mon commissaire, je demande que ça ne peut pas se passer comme ça, ayant été jeté du haut en bas de l'escalier.

Le Commissaire—Ce n'est pas celui-ci qui vous y a jeté.

Riffet—Non, mais c'est de sa faute.

Le Commissaire—Et bien, poursuivez l'homme qui vous a maltraité.

Riffet—Puisque c'est le sieur Chataignon qui....

Chataignon—C'est pas moi.

Riffet—Non, mais c'est toi qui....

Le Commissaire—Assez !

Riffet—C'est lui qui me proeure des interruptions insignifiantes.

Le Commissaire—Allez-vous-en !

Chataignon—(à Riffet) : Amis comme nous étions....

Riffet—Je te méprise ! Voilà ce que tu es.

Chataignon—Tu en es un autre.

Le Commissaire—Je vous dis de vous retirer !

Chataignon—(en sortant) : Voyons mon vieux Riffet.....

Riffet—(furieux) : Sors de mes yeux !

LE MATELAS DE LA VEUVE CARON.

Il s'est trouvé, un jour, un Français né malin (condamné, d'ailleurs, en police correctionnelle pour abus de son don naturel), qui avait résolu le problème de la mobilisation de la propriété immobilière ; il était en train de vendre en détail une maison solitaire dont les proprétaires étaient en voyage, et il fut arrêté au moment où, après avoir démonté et vendu les portes, les fenêtres, les gouttières et la couverture en zinc de cette habitation des champs, il se disposait à négocier le siège d'aisance et sa cuvette, ce qui, contrairement à la croyance populaire ne lui a pas porté bonheur.

Qui peut le plus peut le moins, et l'enlèvement clandestin d'objets mobiliers est chose banale ; elle peut, cependant, être originale en certain cas ; celui-ci par exemple : emporter de chez le maître dont on fait le ménage un matelas et un lit de plume, en passant devant ce maître, les voisins et le concierge, les bras ballants et les mains vides !

C'est le tour qu'a exécuté, en plein midi, la veuve Caron, femme de ménage au service de M. Rébard, et la voici devant le commissaire de police, sous inculpation de vol.

Elle nie avec cette vigueur et cet accent de conviction que donne à si haut point le sentiment d'une mauvaise cause ; ce qui est certain, c'est qu'à sa prise de possession de la chambre qu'elle occupe, elle n'a emménagé qu'une paillasse et un matelas ; qu'aujourd'hui elle a deux matelas et un lit de plume, et que pas âme qui vive n'a vu apporter, chez elle, ces suppléments de literie, qu'on n'a, du reste, pas vu davantage sortir de chez M. Rébard.

Ecoutons la plainte de ce vieux monsieur.

Il commence par gémir sur la triste situation d'un homme déjà âgé, sans famille et obligé de recourir, dit-il, à des soins mercenaires. Il ne s'est pas voué au célibat ; il a deux grades au-dessus : marié d'abord, veuf ensuite. Ces préliminaires exposés, M. Rébard arrive au fait important :

—Depuis quelque temps, dit-il, je ressentais des maux de reins qui allaient toujours croissant ; je me disais : c'est l'âge. Je parle de cela à ma femme de ménage, elle me conseille des frictions à l'alcool camphré ; je la prie de m'en acheter et, le soir même, je me frictionne : ma nuit ne fut pas meilleure. Le lendemain matin, je recommence, puis le soir, et comme ça régulièrement deux fois par jour, mais sans aucun effet. Je dis à cette femme : "Mon lit doit être mal fait, je suis brisé dedans." Elle me promet de bien retourner et fouiller le matelas et le lit de plume ; mais non seulement je ne me trouvais pas mieux, mais le lit était de plus en plus dur. Quand j'étais meurtri d'un côté, je me retournais de l'autre ; ensuite sur le dos, puis sur le ventre et tous les jours les frictions à tour de bras à m'en enlever la peau ; alors je souffrais encore davantage.

Le Commissaire—Enfin, Monsieur ?

Le Plaignant—Enfin, un matin, brisé, n'ayant pu fermer l'œil de la nuit, j'ai l'idée de soulever ma literie : Ah ! Monsieur, mes matelas, mon lit de plume, plats comme des limandes frites ; il n'y avait presque plus ni plume ni laine.

Le Commissaire—Cette femme vous emportait vos matelas et votre lit de plume en détail ?

L'Inculpée (protestant)—Oh ! oh !

L'Plaignant—Dans un grand panier qu'elle avait toujours, oui, Monsieur.

L'inculpée—Oh !.... mon panier, c'était un sou de crevettes que je m'achète quand j'en trouve.

Le Commissaire—Pour mettre pour un sou de crevettes, il vous faut un panier à déménagement ?

L'Inculpée—Ou des fois, une ou deux écrevisses.

Le Commissaire—Qu'est devenue la laine et la plume ?

L'Inculpée—Ça ne peut être que les vers qui l'ont mangée.

Le Paignant—Vingt livres de laine et de plume ?

L'Inculpée—Vingt livres ! Des méchants matelas comme la main....

M. Rébard ayant amené la concierge et une bonne de la maison, le commissaire fait approcher la première.

L'Inculpée—Oh ! une femme qui boit et qui m'accuse que je cherche à attirer son mari !

La Concierge—Oui, Madame, que vous lui faites des mamours ; je n'ai pas les yeux dans mes poches.

Le Commissaire (au témoin)—On a fait une perquisition dans la chambre de cette femme et on a trouvé, sur son lit, deux matelas et un lit de plume.

L'Inculpée—Je les avais en entrant dans la maison.

La Concierge—Non, Madame, vous n'aviez qu'un matelas et une paillasse.

L'Inculpée (indignée)—Oh ! vous osez dire....

La Concierge—Je le dis, parce que c'est vrai.

L'Inculpée—Parce que vous aviez bu ce jour-là, comme c'est votre usage journalier, et tout le monde sait que quand on est en ribotte....

Le Commissaire—On voit double ; mais c'est le contraire qu'elle a vu.

La Concierge—Il y a même autre chose, à preuve qui est la bonne du sixième que sa chambre est en face de celle de Madame, dont elle l'a vue faire un matelas.

L'Inculpée—Ah ! quelque chose de propre, que cette fille-là ; que vous lui avez elle les lignoirs de ses maîtres, et ma vie qu'elle fait !

La bonne est appelée et confirme le fait.

L'Inculpée—Vous avez le toupet.... !

La Bonne—Oui, Madame, je vous ai vue faire un matelas, pendant au moins trois quarts d'heure.

L'Inculpée—J'en ai vu plus de trois chez vous, moi, des cardeurs. Dieu merci, tous ceux de la maison.... Enfin !... oh !

Le reste regarde le Tribunal.

Morale : Se méfier des femmes de ménage qui viennent à leur travail avec un grand panier.

L'HERITAGE DU PERE RILLON.

Il y a de ces nuances qui ont une importance réelle : par exemple les dimensions d'un instrument contondant ayant servi à frapper un plaignant. Un témoin, interrogé un jour sur ce point important, répondait : "C'était gros comme un bout de bois et long comme un morceau de ficelle !" Il est évident que ceci renseignait bien imparfaitement.

Aujourd'hui, il s'agissait de coups à un individu.... avec une bûche (disait ce dernier).—Non, répondait l'inculpé, c'était un bâton. Où finit la bûche, où commence le bâton ? toute la question est là.

Le Commissaire—Pourquoi Sauveur vous a-t-il frappé ?

Cagnard—Parce qu'il sait qu'il est le plus fort ; moi, je suis un homme tranquille, je ne me donne pas pour le bureau des crânes.

Le Commissaire—Je vous demande à quel propos il vous a porté des coups de bâton ?

Cagnard—De bâche, dans les reins, où j'ai déjà des douleurs sciatiques.

Le Commissaire—Encore une fois, pour quelle raison vous a-t-il frappé ?

Cagnard—Voilà ; il y a trois ans, le père Rillon....

Le Commissaire—Qu'est-ce que c'est que le père Rillon ?

Cagnard—C'est un ancien fabricant de casquettes, dont j'étais son ami et qu'étant rigolo de sa nature, il disait que je lui avais donné dans la vjnère, vous comprenez le calembourg ? pour lors, soit qu'il eût peur de mourir, soit pour tout autre motif également..... lieu.... honorable, il me dit comme ça : "Joseph (c'est mon petit nom, qu'il m'appelait toujours par là), Joseph, qu'il me dit, il y a le sieur Sauveur, que tu le connais, qui est une canaille...."

Sauveur—Hein !

Le Commissaire—N'injurtes pas l'inculpé.

Cagnard—Je dis ce qu'a dit le père Rillon qui faisait prendre l'air à son opinion ; alors, qu'il me dit : "Il me doit 100 francs ; ça sera pour toi, dont v'là le papier pour lui demander pour lors. le père Rillon.... Oh ! c'est tout de même bien drôle.... figurez-vous... Enfin ça arrive.... figurez-vous qu'il vient à mourir. Nous l'enterrons.... à Levallois, on boit un verre à sa santé, on fait sauter un lapin....

Le Commissaire—Mais arrives donc au fait ?

Cagnard—J'y entrais comme dans du beurre ; je vas donc chez le sieur Sauveur et je lui dis : "Je viens pour les 100 francs.—Quels 100 francs ? qu'il me fait.—Eh bien, que je lui dis, les 100 francs du père Rillon, que j'en hérite, dont v'là le bout de testament censé qu'il m'a fait son héritier de 100 francs.—Comment 100 francs ? qu'il me vocifère ; je ne nie pas 32 francs, oui ; mais 100 francs, non."

Alors je lui fais voir le compte : 32 francs, plus 24 francs et une autre somme de 44 francs, dont ça faisait 100 francs, n'y a pas besoin de baromètre pour compter ça.

Le Commissaire—Enfin, vous avez eu une discussion ?

Cagnard—Oui, pour la chose qu'il récalcitrait à me donner les 100 francs ; alors je l'ai traité de filou.

Le Commissaire—Vous avez eu tort, vous auriez mieux fait de le citer chez le juge de paix.

Cagnard—Mais, mon commissaire, ça m'a z'échappé qu'il n'y a pas un chrétien qui se serait tenu en entendant la mauvaise foi d'un homme qui abuse de la mort d'un créancier.

L'inculpé—Je suis connu ; la probité, c'est une bosse que j'ai et je m'en vante.

Cagnard—Les chameaux en ont deux et ils ne s'en vantent pas.

Le Commissaire (à l'inculpé)—Enfin, vous reconnaissez avoir frappé le plaignant ?

L'inculpé—Avec un simple bâton, vu qu'il me faisait un scandale et des mots déshonorants qu'il ne criait, que toute la maison était aux fenêtres.

Cagnard—C'était une bûche.

L'inculpé—Non, un bâton.

Cagnard—Une bûche.

Le Commissaire — En voilà assez ! Vous vous expliquerez devant le Tribunal.

Cagnard—Pour la première fois que j'hérite, j'ai de la chance.

La retraite d'un grand chasseur.

Nous possédons aussi nous autres, gens de chasse et de vénerie, notre livre d'or où, à côté des noms de nos légendaires demi-dieux, tels que Nemrod, saint Hubert ou Bas-de-Cuir, nous inscrivons avec orgueil ceux de nos maîtres, les fin Fouilloux, les Leverrier de la Conterie, les de Cherville.

Après une vie presque entièrement passée au désert, l'un de ces héros, Bombonnel, est sur le point de quitter l'Algérie. L'homme des grandes solitudes va hanter le boulevard ! C'est un ainé du tueur de lions et de panthères qui vient de nous annoncer la retraite de ce grand chasseur devant l'Eternel.

La réputation de Bombonnel est européenne ; mais comme il a peu quitté le désert, ceux qui connaissent la sympathique physionomie du maître sont rares. Petit de taille, mais de robuste allure, l'œil vif et hardi sous son pauvre crâne tout aplati et nécessitant par la dent du fauve, la lèvre plissée par la rictus particulier des braves gens, le vieux chasseur a soixante-douze ans. Seuls, m'a dit mon ami, ceux qui ont rendu visite au solitaire de Bouira, peuvent se faire une idée du bon cœur et de la simplicité toute patriarcale avec laquelle il prend plaisir à recevoir ses hôtes. Naguère, les visiteurs étaient rares, et Bombonnel passait de longs mois entre sa vieille servante, son garde et ses deux *chaouch*. Maintenant, Bouira est desservi par une voie ferrée, et quelques heures suffisent pour franchir la distance qui sépare Alger du pays qu'habite Bombonnel. Aussi la blanche maison arabe s'ouvre-t-elle souvent aux touristes, et lors de la plaine une [illegible] rare de voir [illegible] autour de l'âtre où mijote le couscous son perfectionné de la vieille servante, quelques chasseurs écoutant silencieux et bouche bée, en attendant l'heure de l'affût, un des récits cynégétiques dont leur hôte est le héros.

Amis ou étrangers sont tout un pour Bombonnel. S'inspirant des principes de Brillat-Savarin, qui prétend que "recevoir quelqu'un c'est se charger de son bonheur matériel pendant tout le temps qu'il est votre hôte," son unique souci est de procurer à ses confrères en saint Hubert des distractions cynégétiques de toutes sortes.

Rien n'égalait la joie de Bombonnel d'avoir qui, l'an dernier, faire tuer un lion à son Altesse le prince Rodolphe d'Autriche.

—Prince, rappelez-vous que c'est à bout portant que l'on tue sûrement les grands fauves et ne lâchez la détente que lorsque moi-même je vous lâcherai le bras.

Quelques instants après, le jeune prince avait la joie de voir rouler, rugissant à ses pieds, le *vieux Seigneur*, comme disent les Arabes. Et le brave Bombonnel de s'écrier avec émotion : "Bravo, mon prince, c'est Altesse contre Majesté !"

Le glbier abonde, paraît-il, au pied du *Jurjura*, dont la cime couverte de neige domine la propriété de Bombonnel, qu'entourent 40,000 hectares de forêts appartenant à l'Etat. Aussi panthères, lynx, chacals et sangliers y donnent la nuit de véritables sérénades, troublant les timides ébats des lièvres au gagnage et déniaut pas traîtrise toute la gent pachine, depuis la caille dodue jusqu'à la grande outarde assez commune dans ces parages, au dire de mon ami M....

Fatigué, car, suivant le proverbe américain, les années comptent double au désert, Bombonnel, désireux de passer les dernières années de sa vie au milieu des siens, s'est laissé tenter par l'offre que lui a faite un de ses admirateurs, un Français, paraît-il. Il est à la veille de vendre l'immense domaine de Bouira, sous réserve du droit de construire un mausolée surmonté d'une statue en marbre de saint Hubert, car le vieux chasseur désire que ses cendres reposent sous le sol natal de ses nombreuses prouesses. L'idée fort juste en elle-même, ne manque pas de poésie, et je me figure volontiers, par une nuit africaine, alors que la pleine lune caresse le noir velours des forêts de chênes-lièges, quelque grand félin sortant lèrement des hourses pour venir,—inconsient hommage, frotter amoureusement son échine contre les cariatides impassibles du tombeau de Bombonnel !

On prête à l'heureux acquéreur de Bouira l'idée de créer sur cette propriété des actions de chasse d'un mode tout particulier : les actionnaires deviendraient en même temps copropriétaires du domaine avec droit de chasse à deux fusils pendant un mois par an, avec droit d'être hébergé dans un local installé *ad hoc*.

L'idée ne manque pas d'originalité. Alger est devenu depuis quelque temps une station hivernale comme Nice ou Pau, et si Bouira n'a pas comme Monaco de tir aux pigeons, les stoutters pourront y prendre part à la poule à la panthère ! *Great attraction !*

GASTON MONFILS.

(Dans la *Chasse Illustrée*, de Paris, 28 août.

Un conscrit écrivait à son frère une longue lettre qui se terminait ainsi :

—Je ne t'en dis pas plus long, car j'ai si froid aux pieds que je ne puis tenir ma plume.

ALLEMAGNE. — Lièvres empoisonnés par de l'engrais chimique.

Extrait du *Waidmann* :

" Au printemps dernier, sur une chasse de la province rhénane bien peuplée de lièvres, on trouva dans les champs une quantité de lièvres morts. Cette mortalité fut d'abord attribuée à une épidémie, où à un empoisonnement causé par la malveillance. En examinant de plus près les victimes, on pouvait constater que leurs intestins étaient troués par l'absorption de sels alcalins. Les pertes ne pouvaient donc être attribuées qu'à l'engrais répandu sur le sol, pour lequel on avait de préférence acheté les produits les moins chers, contenant peu de chlorures utiles, tandis que les autres sels nuisibles y sont en majorité. Il serait donc avantageux, non seulement pour l'agriculteur, mais aussi pour le chasseur, de n'employer que des engrais chimiques de bonne qualité plutôt que de l'engrais à bon marché qui, par son absence de sels utiles, revient encore à un prix trop élevé. La répartition de l'engrais dans les champs est surtout nuisible au gibier lorsqu'elle se fait à une époque où les champs sont trempés par la pluie et où, par conséquent, l'engrais s'attache aux feuilles et aux tiges des plantes."

PLAISANTERIE AGRÉABLE. — Dans une récente chronicle, M. Paul Arène, en sa qualité de Méridional, plaisante agréablement les agronomes, chasseurs et pêcheurs de la banlieue parisienne. Voyez plutôt ce croquis de pêcheur :

" Il me restait à voir Marius.

" Nous le trouvâmes à droite du pont, les pieds pendants, assis sous un saule. Un attirail compliet de pêcheur était étalé près de lui, dans l'herbe. Gravé, attentif, silencieux, sans se laisser distraire par les bouffées de musique que lui envoyait le bal voisin, ni par les railleries dont le saluaient en passant les canotiers aux bras nus, aux tricots voyants et multicolores, il jetait à l'eau, l'une après l'autre, des fèves bouillies que de seconde en seconde, il tirait d'un petit sac imperméable.

" —Salut, Marius ! ça mord-il ? —Vous voyez bien que je se pêche pas. — Alors tu appâtes ? — Appâte ? moi ! Il n'y a que les ignorants en pêche qui appâtent. Le poisson appâté n'a plus faim, et n'ayant plus faim, il ne mord pas.—En effet, le raisonnement me semble clair.

" Marius, flatté, me mit son sac de fèves sous le nez. Cet objet répandait une odeur amère et fétide.

"—Qu'est-ce que c'est que ça ? — Ça, mon vieux, c'est tout simplement des fèves bouillies dans une décoction d'aloès. Avec ça, au lieu de gaver le poisson, je le purge !.. Et tu devines avec quelle fringale les brochets, les barbillons et les carpes vont se réveiller de leur torpeur. Ça, c'est naturel, n'est-ce pas ? Eh bien, personne n'y avait jamais songé .... Depuis que cette idée m'est venue, je fais des pêches étonnantes. Aussitôt jeté, aussitôt tiré ; les poissons dévorent mes lignes."

Que pense M. Reymond de la recette de Marius ?

PONTRIEUX, FRANCE. — Nous lisons, dans le *Voltaire*, de Paris :

Dans la récente visite qu'il a faite dans les ports de Lorient, Brest et Cherbourg, l'amiral Aube a passé par Pontrieux, dans les Côtes-du-Nord, pour apprécier de visu l'importance de cette position au point de vue maritime et stratégique, et juger *a priori* quels travaux il y aurait à exécuter sur ce point pour en faire une station de torpilleurs.

La visite des lieux a donné des résultats favorables, et une commission est nommée pour aller étudier sur place le projet ministériel.

La rade de Pontrieux, déjà bien abritée contre les vents du large par les roches granitiques de Saint-Quan, s'étendant comme une ceinture de plus de huit kilomètres autour de ladite rade, va être en outre protégée contre toute tentative [illegible] par laquelle [illegible] en toute sécurité une flottille importante de torpilleurs, renforcée au besoin par des croiseurs ou des cuirassés.

La rade de Pontrieux est un point stratégique important aussi bien pour l'offensive que pour la défensive ; cette importance est encore accrue par les fortifications et les batteries qui couronnent l'île de Bréhat ; cette île, à l'est de la pointe du Sillon, qui limite la rade de Pontrieux dans sa partie orientale, est une place de guerre de 1le classe, commandant toute l'embouchure de la rivière de Lezardrieux.

Le transport le *Rhin* va être mis en état pour servir de magasin flottant pour l'approvisionnement de la future station de torpilleurs.

L'ESPRIT DES IRLANDAIS. — Au moral, les Irlandais sont surtout remarquables pour la promptitude et la spontanéité de leur esprit, généralement caustique. Les Anglais conviennent eux-mêmes de cette supériorité.

Un jour, sir John O'Farrel ayant parlé contre Garrick que les Irlandais avaient plus d'esprit que les Anglais, il arrêta dans le Strand, à Londres, un Anglais qui passait et lui demanda "ce qu'il prendrait" pour rester debout, et tout nu, sur le haut de la coupole de Saint-Paul. Celui-ci se gratta d'abord l'oreille, réfléchit un instant, et répondit :

—Dix guinées.

Les deux parieurs accostèrent ensuite un Irlandais, auquel ils firent la même question.

—Quoi ! un comme un ver ? demanda l'enfant de l'Erinn.

—Oui, mon garçon ; dites nous ce que vous prendrez ?

—Mais c'est tout simple, dit l'Irlandais, "je prendrai froid."

EXPÉDITION AU POLE SUD.—Il est question d'une nouvelle expédition au pôle sud.

M. Duncan Gilles, premier ministre de la colonie anglaise de Victoria (Australie), vient de recevoir une députation composée de membres de diverses Sociétés savantes favorables à l'idée d'une exploration antarctique.

La députation a mis l'opinion que le résultat de la pêche à la baleine rendrait l'entreprise rémunératrice, et elle a demandé que le gouvernement de Victoria encourageât l'entreprise par un subside.

Le premier ministre a répondu que le gouvernement était tout disposé à favoriser, par une subvention, une entreprise organisée dans le but de faire des découvertes scientifiques et à demander le concours des autres colonies. Il s'est en même temps engagé à envoyer à l'agent général de la colonie à Londres l'ordre de s'enquérir si des baleinières disposant de navires à vapeur seraient disposés à prendre part à l'entreprise et quels subsides ils exigeraient.

A l'occasion de l'arrivée des réservistes au régiment, le colonel Pekeson passe dans les chambrées au moment de la soupe :

—Eh bien ! demande-t-il à un vingt-huit-jours, comment trouver-vous le rata ?

—Hum ! mon colonel.... à vrai dire, ce n'est pas fameux.

—C'est vrai ; mais, enfin, vous ne crachez pas dessus ?

—Non, mon colonel....On laisse faire ça aux cuisiniers !

L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS ALLEMANDS. —Le congrès de l'Association des étudiants allemands, tenu, dernièrement, à Leipzig, a adopté les propositions du groupe de Berlin relatives à un tribunal d'arbitres et au duel entre étudiants. D'après ces propositions, il serait institué dans chaque université un tribunal d'arbitre, composé d'étudiants, qui interviendrait dans les querelles pour tâcher de concilier les adversaires. Les membres du tribunal promettraient, sur l'honneur, de garder le silence le plus absolu sur ce qui se passerait au cours des débats devant le tribunal, qui ne pourrait jamais décider qu'il y a lieu à un duel. Le duel serait au contraire soumis aux dispositions pénales générales, et la peine serait doublée dans le cas où il y aurait eu provocation sans aucun motif. Par contre, la peine serait réduite au quart pour celui qui aurait été forcé de se battre. Ces propositions seront soumises au Reichstag.

LES CONSEILS MUNICIPAUX DE FRANCE. —Ce n'est pas, comme on l'a dit à tort, en mai 1887, mais en mai 1888, que seront renouvelés intégralement les conseils municipaux.

En effet, aux termes de l'article 41 de la loi municipale du 5 avril 1884, les conseils municipaux sont élus pour quatre ans. L'élection des conseils actuels ayant eu lieu en mai 1884, il ne sera procédé à leur renouvellement qu'en mai 1888.

C'est seulement pour le renouvellement du Conseil municipal de Paris, auquel ne s'applique pas la loi municipale, que des élections auront lieu en mai 1887.

LES LABORATOIRES DE FRANCE—Il existe, actuellement, en France, six laboratoires régionaux affectés au service des contributions indirectes. Ils sont établis à Lille, Amiens, Arras, Clermont-Ferrand, Saint-Quentin et Valenciennes.

Il est, dit-on, question de les supprimer pour centraliser les services au laboratoire central de Paris.

Etes-vous versé dans les choses militaires ? Si oui, vous vous expliquerez peut-être ce qui suit.

C'est une phrase extraite d'une "nouvelle" publiée par un journal parisien. Il s'agit d'un officier :

"Retraité sans blessure grave, comme chef de bataillon, à trente-cinq ans ; il était amputé du bras gauche."

Il était amputé du bras gauche, et "ça ne compte pas" comme "blessure grave" ? Mazette, il faut donc être invalide à la tête de bois !

POSTE DE TORPILLEURS.—On annonce qu'un poste de torpilleurs va être établi au bas de la rivière de Lézardrieux (Côtes-du-Nord), France, à l'abri d'une petite île qui se trouve à environ 800 mètres de son embouchure ; le projet comporte la construction d'une jetée de 500 mètres, derrière laquelle pourraient se réfugier en cas de guerre ou par mauvais temps, 4 cuirassés et 8 torpilleurs. Une vieille frégate servira de magasin à charbons. La dépense est évaluée à un million.

NOUVELLE ÉTONNANTE.—Un journal de Nice publie une nouvelle vraiment étonnante :

"Un cas de fécondité extraordinaire et probablement unique vient de se produire à Saint-Loup.

Une *truite (sic)*, appartenant à M. Larade Dupont, propriétaire et maire à Dracy-Saint-Loup, venait de mettre bas vingt-deux petits poissons tous vivants, dont onze mâles et onze femelles.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.—D'intéressantes découvertes archéologiques, dit le *Messager d'Athènes*, ont été faites sur l'emplacement du temple d'Esculape à [illegible] ; les ouvriers qui travaillent aux fouilles, sous la direction d'un éphore des antiquités, ont tiré de terre une Vénus Genetrix de grandeur naturelle.

Cette statue, à laquelle manquent les pieds, a une grande ressemblance avec la célèbre Vénus de Louvre. Elle appartient à une des plus belles époques de l'art hellénique.

Il a découvert aussi le tronc d'une Hygiée de grandeur naturelle et d'une Aphrodite.

UN ÉMULE DE BOUTON.—Un émule du capitaine Boyton a, récemment, traversé la Manche dans un appareil de son invention.

C'est une nacelle en étoffe imperméable, possédant quatre poches qui se gonflent au moyen d'un soufflet. Un mât très léger, une voile et une paire de rames constituent tout le mécanisme moteur.

Jusqu'ici, rien de bien neuf ni d'original qui vaille à l'inventeur une mention spéciale. Mais voici le mérite de son bateau : il se plie avec ses agrès aussi facilement qu'un mouchoir de poche et peut tenir dans un sac de nuit.

Une toute jeune femme rencontre, à Naples, pendant son voyage de noces, une de ses amies, également mariée de fraîche date :

"Et ton mari ?"

"Et le tien ?"

"Pendant les premiers jours il a été charmant, d'un empressé à mon égard ! Maintenant, je commence à constater un peu de désertion."

L'amie sèchement : "Mon mari, à moi, en est déjà à la territoriale."

Aux bains de mer.

Deux personnes qui ne s'étaient pas vues depuis une trentaine d'années se rencontrent sur la plage.

—C'est vous ? Comme vous êtes vieille ! Mais ça vous fache, peut-être, que je vous dise ça ?

—Mais pas par exemple ! Quand on me reconnaît au bout de trente ans, je m'estime déjà bien heureux !

A propos des affaires en Bulgarie :

—Enfin, mon cher ami, quel est votre opinion sur cette éternelle question d'Orient ?

—La question d'Orient est celle dans laquelle il est le plus difficile de....s'orienter !

STATIONS ANGLAISES FORTIFIÉES.—Voici une liste des stations, dépôts de charbon, que la Grande-Bretagne est en train de fortifier à travers le monde :

Stations	Coût des travaux	Coût de l'armement
	Liv.	Liv.
Aden	84.800	60.800
Ceylan (Nincomalee)	25.000	37.000
Singapour	75.000	83.700
Hong Kong	55.000	79.400
Cap (Baie de Simon)	60.000	41.700
Sydney (Jonne)	30.000	35.700
Sainte Hélène	7.000	
Maurice	55.000	29.400
Jamaïque	31.250	47.600
Sainte Lucie	30.000	27.600

On demandait à un monsieur parisianisant brouillé depuis longtemps avec la poudre dentifrice :

—Vous ne vous laver donc jamais les dents ?

—Ma foi, non ; ça les déchausse.

—Mais, à ce compte-là, reprit quelqu'un, il ne faudrait donc jamais se laver les pieds non plus ? ça les déchausse bien davantage.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi 11 septembre 1886

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'à la cette semaine	9784.252 00	$116.242 00
Même temps la semaine dernière	797.276 00	110.342 00

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain (étalon ... au pair
.. (trade dollar) ... 70c

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain	73
Pièces de 5 francs	80@
Pièces de 20 francs	$3.80@ 3.90
Souverains	4.80@ 4.86
Pièces de 10 thalers	7.50@ ....
Doubloons espagnols	15.40
Doubloons patriotes	15.35
Doubloons mexicains	15.40
Pièces de 20 pesos mexicains	.@ 19.40
Or du l'Amérique du Sud	80c par pes
20 marks prussiennes	4.60@ 4.75
Or de la Californie	7@8 0/0 ess
Or américain, poids léger	96@ 97
Or américain, mutilé	5 0/0 d'escompte

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans — L'argent est en bonne demande et ferme

Prêts : sur demande : aux banques 5 à 6 pour cent, en dehors des banques, 4 à 5 pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit :

Papier de commerce acceptionnel	7 pour cent
Prêts sur garanties collatérales	7@8 —
Hypothèque A 1	7@8 —

New York—Taux de l'argent, 5.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 2 0/0, consols, 100 13/16, argent en liquide, 43/4, C. 6. 4. 129 3/4.

Paris—Rentes, 83.55.

CHANGE.

REICHMARKS—Commercial	@ 92⅞
LE STERLING est calme	
Commencement de savoir A1 client	478¾@ 480¼
Traites de banques	@ .... nom.
Les LIVRES sont calmes	
Francs de commerce	5.27½@5.25⅞
Traites de banques	@ .... nom.

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.

Traites de commerce à 50 cts d'escompte.

Les banques tirent des chèques à $1 50 de prime par $1.000.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau à 11 A. M.

$5.000 Louisiana 4s ... 79⅞

Pas de Bureau à 2 p. m. aujourd'hui.

Hors de la Bourse.

$5.000 Louisiana 4s ... 79⅞
10.000 ... do ... 79⅞

Ventes à l'encan.
Par M. B. Onorato.

10 actions du Mutual National Bank ... $115¾

Par MM. Spear & Escoffier

13 actions Orleans RR Co ... 39½
2 actions du N. O. Insurance Co ... 38¾

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre de vente	Demandé
Canal & Banking Co	100	130	
Citizens	100	....	
Germania National	100	135	
Germania Savings	100		145
Hibernia National	100	145	
Louisiana National	100		
Metro. Loan & Savings	100		
Mutual National	100		
N. O. National	100		
People's	50	53	55
State National	100		
Union National	100		
Whitney National	100		
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	39½	42
Factors and Traders Ins	100		
Firemen's	50		65½
Germania Ins Co	100		126
Hibernia Ins	100		
Home Ins	100		
Hope Ins	100		105
Lafayette	50	66	
Merchants Mutual	100	52	
Mechanics and Traders	100		
N. Orleans Ins As	30	19½	21½
N. Orleans Ins Co	50	31½	
People's Ins	25		
Sun Mutual Insurance	100		
Southern Ins Co	100		
Tulonia	100	122½	
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100		95
Crescent City	100	56	
Canal and Claiborne	100		
New Orleans City	100	